

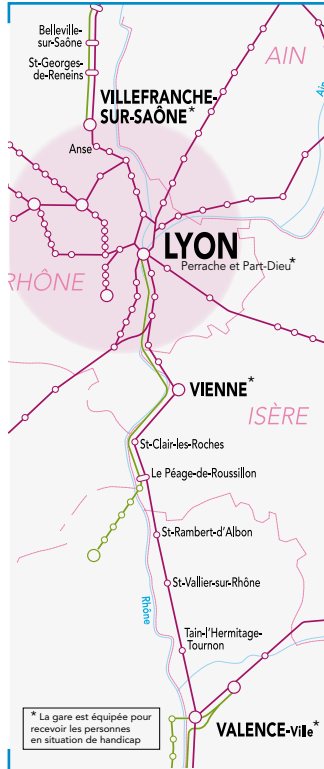
OÙ ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR "ACCÈS TER" ?

➤ GARES ÉQUIPÉES

- **Rhône**
Lyon-Part-Dieu
Lyon-Perrache
Villefranche-sur-Saône
- **Isère**
Vienne
- **Drôme**
Valence-Ville

➤ GARES NON-ÉQUIPÉES

- **Rhône**
Belleville-sur-Saône
Saint-Georges-de-Reneins
Anse
- **Isère**
Saint-Clair-les-Roches
Le Péage-de-Roussillon
- **Drôme**
Saint-Rambert-d'Albon
Saint-Vallier-sur-Rhône,
Tain-l'Hermitage-Tournon



Carte de l'axe concerné
par le service Accès TER
en expérimentation

ACCESSIBILITÉ : TER INNOVE

EXPÉRIMENTATION DU SERVICE ACCÈS TER
SUR L'AXE BELLEVILLE/SAÔNE - VALENCE-VILLE



POUR EN SAVOIR PLUS

INTERNET : SNCF TER Rhône-Alpes,
rubrique "Gares et Services" / "Tous nos services" /
"Accessibilité et handicap"

SERVICE ACCÈS TER

Ce service d'accueil et d'accompagnement, en expérimentation durant l'année 2015, s'adresse à toutes les personnes titulaires d'une carte d'invalidité et d'un titre de transport.

Il vous permet, tout au long de votre voyage, de **vous déplacer plus facilement** en gare et à bord des trains TER Rhône-Alpes.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

➤ AU DÉPART

- **La gare est équipée pour recevoir les personnes en situation de handicap**

L'agent de la gare, informé de votre venue vous conduit jusqu'à votre train et vous installe à votre place.

- **La gare n'est pas équipée pour recevoir les personnes en situation de handicap**

Un taxi vous attend pour vous conduire à votre train dans la gare équipée la plus proche.

➤ À L'ARRIVÉE

- **Votre gare de destination est équipée pour recevoir les personnes en situation de handicap**

Un agent vient vous chercher à votre place et vous conduit au point de rendez-vous fixé dans la gare.

- **Votre gare de destination n'est pas équipée pour recevoir les personnes en situation de handicap**

Vous descendez à la gare équipée la plus proche.

Un agent vient vous chercher à votre place et vous conduit au taxi vous permettant de rejoindre votre gare de destination.

Si vous avez une correspondance, l'agent vous accompagne à bord de votre prochain train.

COMMENT SOUSCRIRE ?

➤ RÉSERVEZ AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE

Ce service est disponible 7 jours/7 pour un voyage compris entre 6h30 et 20h. Pour un départ le mardi la réservation doit s'effectuer le samedi au plus tard.

Centrale de réservation

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h et le samedi de 10h à 17h

- par téléphone : **09 69 36 39 68** (appel non surtaxé)
- par fax : **04 63 66 38 89**
- par mail : terauvergne@sncf.fr

Cas particuliers :

Lyon - Valence-Ville
ou Valence-Ville - Lyon
contactez **Accès Plus**

- par téléphone : **0 890 640 650** ou **36 35**
- par mail : accesplus@sncf.fr



VOS BAGAGES

La prestation d'assistance prévoit le portage d'un seul bagage. Au-delà de 15 kg, contactez le service portage à domicile.